

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 11 Octobre 2022 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20221011-DM63-2022-10-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Affichage : 14/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Date de la convocation : 04/10/2022

Date d'affichage : 04/10/2022



NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	17	22

L'an deux mille vingt deux, le onze octobre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de Mme DUFOUR Françoise, Première adjointe au maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 04/10/2022.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M BOULOGNE Jérôme - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc -
Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET
Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe – M YENIL Etienne - M CHOMAT Pascal – M DUCROUX
Loïc

Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves -

Pouvoirs déposés : M DUPIN Gilles a donné pouvoir à Mme DUFOUR Françoise – Mme FERRE Odile a donné
pouvoir à M PADET René - Mme CHABANNE Christelle a donné pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine – Mme
PALMIER Catherine a donné pouvoir à M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina a donné pouvoir à Mme
COLOMB Florence

Absente : Mme PERRIN Cécile

SECRETAIRE DE SEANCE : M BOULOGNE Jérôme

Objet : Rapport annuel du délégataire – Service de l'eau – Année 2021

Mme DUFOUR expose que les délégataires de service public ont obligation de produire chaque année, un rapport retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Monsieur Nicolas FECHE présente le rapport annuel du service de l'eau potable établi par LA SAUR, Centre Rhône-Alpes Auvergne, société avec un contrat ayant pris effet au 1^{er} Novembre 2004 et se terminant le 31 Octobre 2022. Monsieur FECHE explique le bon rendement de notre réseau communal avec le peu de fuites répertoriées.

La société SAUR ayant été retenu lors du marché de délégation de service public, des informations sont données sur les projets à venir, les perspectives à 2023 notamment avec la sécurisation de nos trois puits, l'utilisation du forage profond de Chassagny et l'interconnexion prévue.

Monsieur FECHE communique à l'assemblée une adresse mail où il est possible de connaître la qualité et la

potabilité de l'eau de Balbigny :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- PREND acte du rapport annuel présenté par le service délégataire pour l'année 2021 et charge M. le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la Mairie.

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 11/10/2022

Première Adjointe au Maire,
Françoise DUFOUR,

